JANVIER 2020
N°127

Vie commune

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

DOSSIER

Les services qui accueillent vos enfants s'engagent dans le développement durable

ENVIRONNEMENT

Engagement « zéro phyto » pour la biodiversité

CULTURE

Salon du livre jeunesse de Beaugency et Saint-Laurent-Nouan

TRAVAUX

La rénovation de l'école des Perrières se poursuit

SAINT LAURENT NOUAN

Ça s'est passé près de chez vous

1

2

5

3

4

❶ Septembre > L'aménagement de l'accueil de la mairie a été revu.

❷ 11 octobre > Les 17 et 18 juin 2019, la commune a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 pour la qualité de ses services. Le certificat a été remis par Jean-Philippe Cerruti, ingénieur développement pour le groupe Afnor.

❸ 12 octobre > Les anciens élèves et les fils de l'instituteur Marcel Deschâtres étaient présents à la pose de la plaque de la salle des fêtes de Nouan portant son nom.

❹ 31 octobre > Le centre de loisirs a fêté Halloween à la mairie de Saint-Laurent-Nouan.

❺ 27 novembre > De beaux décors de Noël pour la ville créés par les enfants de Bulle de mômes et installés avec le service technique.

En ce début d'année, dans le contexte actuel du dérèglement climatique qui nous touche tous, il nous a paru important de rappeler dans ce magazine les démarches des services de la commune qui participent au développement durable et au respect de l'environnement.
Nous poursuivons notre engagement pour la santé publique, la qualité de l'eau et la biodiversité. Nous vous présentons le projet de remplacement des deux stations d'épuration devenues vétustes « Saint-Germain » et « Nouan » par une seule station d'épuration plus moderne répondant aux nouvelles normes de rejet. Mais aussi la mise en place d'une nouvelle gestion des espaces publics sans pesticides ainsi que le projet autour du bassin de l'Ardoux afin d'en assurer, l'aménagement, la protection et la restauration.
Le dossier de ce bulletin est consacré aux actions mises en œuvre au quotidien par les services qui accueillent vos enfants, comme le tri sélectif des déchets, la sensibilisation au gaspillage alimentaire, l'utilisation de matériel durable et recyclable, mais aussi l'évolution vers une alimentation plus saine, afin d'accueillir au mieux vos enfants et de contribuer à leur éducation aux gestes éco-citoyens. Nous revenons également sur les nombreux travaux qui ont été réalisés dans l'école des Perrières, mais aussi sur la voie publique avec la rénovation de la statue de Jeanne d'Arc, la restauration de la Croix de Briou et d'importants travaux de voirie chemin des Rabris et du Bas des Prés.
Enfin, en ce début d'année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux et vous souhaite de beaux projets pour 2020.

Votre Maire, Christian Lalleron

SOMMAIRE

02 Ça s'est passé près de chez vous

03 Sommaire et Édito

04 Actualités
> Les vœux du maire
> Protégeons les hirondelles
> Stop aux dépôts de déchets sauvages
> Pensez au service gratuit de navette

06 Environnement
> Concours des maisons fleuries
> Bientôt une nouvelle station d'épuration pour la commune
> Engagement « zéro phyto » pour la biodiversité
> Projet d'aménagement du bassin de l'Ardoux

10 Dossier > Les services qui accueillent vos enfants s'engagent dans le développement durable
> Nouveauté à la « Cafèt' » : le tri sélectif
> Le restaurant scolaire se met au vert
> La loi EGalim
> Un matériel durable au multi-accueil

14 Éducation
> Des formations pour mieux accueillir les enfants
> Matinée débat sur le thème de « la participation »
> Semaine des Droits de l'enfant
> Succès pour le nouveau local ados
> Concours de pièce artistique

17 Culture – la médiathèque
> Retour sur évènements
> Programmation culturelle de janvier à juin 2020

21 Travaux
> La rénovation de l'école des Perrières se poursuit
> La statue de Jeanne d'Arc rénovée
> Travaux de voirie
> La Croix de Briou remplacée

25 Vie locale
> Boutique éphémère

26 État civil

27 Agenda

29 Info mairie

Directeur de la publication Christian Lalleron, Maire de Saint-Laurent-Nouan **Rédacteur en chef** Service communication mutualisé **Mise en page** scoopcommunication - 11346-MEP **Crédits photographiques** Mairie de Saint-Laurent-Nouan **Impression** Magazine imprimé en Loir-et-Cher, Imprimerie ISF - 9 rue de Vaucquois 41000 Blois

Les vœux du maire

Protégeons les hirondelles

Les populations d'hirondelles sont en déclin, il est donc urgent de les protéger et de ne pas leur nuire.

Deux espèces d'hirondelles sont présentes dans les villes et les campagnes : l'hirondelle rustique (bleu-noir sur le dessus, blanchâtre en dessous, rousse à la forge et au front) qui se niche souvent dans des bâtiments (granges, étables, ateliers…) et l'hirondelle de fenêtre (noire sur le dessus, blanche sur le dessous avec une queue courte) qui niche sous les surplombs de toiture ou dans les angles de fenêtres. Ces oiseaux sont protégés par la loi qui interdit de les perturber et donc de détruire leur nid (même inoccupé). Tout contrevenant s'expose à une amende (jusqu'à 9 100 €) et une peine de prison pouvant aller jusqu'à 6 mois (loi du 10 juillet 1976 – articles L411-1 et suivant du Code de l'environnement). Pour se protéger des nuisances liées aux fientes, le moyen le plus simple est d'installer une planchette sous le nid pour les recueillir. En cas de travaux de ravalement de façade et avant toute destruction, demandez conseil auprès de la Ligue de protection des oiseaux (conseils@lpo.fr).

Il faudra privilégier un crépi pour faciliter l'accrochage d'un nouveau nid ou des points d'accrochages (clous, grillages…). Il est aussi possible d'installer des nids artificiels préfabriqués.

Plus d'informations :

www.lpo.fr et **blog.defi-ecologique.com/planche-nid-hirondelles.**

Stop aux dépôts de déchets sauvages

La déchèterie est accessible gratuitement pour les particuliers.
Cependant, des personnes indélicates déposent régulièrement des déchets verts et des gravats au bord des chemins. L'enlèvement de ces dépôts est pris en charge par la commune, ce qui entraîne un surcoût pour la collectivité. Voici donc un rappel des articles du Code pénal qui sanctionnent ces pratiques et le montant des amendes encourues par les contrevenants :

- Non-respect des conditions de collecte : **35 € d'amende** (article R632-1 du Code pénal)
- Abandon et dépôt d'ordures : **68 € d'amende** (article R633-1 du Code pénal)
- Encombrement permanent sur la voie publique : **135 € d'amende** (article R644-2 du Code pénal)
- Abandon d'ordures transportées dans un véhicule : jusqu'à **1 500 € d'amende et confiscation du véhicule** (article R635-8 du Code pénal)

Pensez au service gratuit de la navette

La commune propose un service gratuit de navette pour tous les habitants.

Il fonctionne le mardi après-midi et le vendredi matin pour vous transporter depuis des arrêts de bus ou depuis votre domicile vers les commerces, chez les professionnels de santé, vers les services publics de la ville (médiathèque, mairie…) ou encore vers votre activité associative. Le trajet dessert : Saint-Laurent-Nouan, Nouan, Chaffin, Grand-Champ, avec des horaires préétablis dont le détail est disponible en mairie et sur le site internet de la ville. Un transport est également proposé le mercredi pour les enfants qui habitent à plus d'un kilomètre de leur activité sportive ou culturelle, suivant les horaires, avec une prise en charge et une dépose exclusivement sur des arrêts de bus. Les responsables du service sont à votre écoute pour étudier vos demandes particulières d'aménagement de ces trajets, notamment pour des rendez-vous ponctuels chez votre médecin ou votre coiffeur.

Bon à savoir !

Pour utiliser la navette, il suffit de s'inscrire par téléphone en appelant **le service navette (06 83 07 90 55)**.

Pour les élèves musiciens, il faut s'inscrire directement auprès de l'école de musique du Grand Chambord (02 54 87 75 90).

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

édition 2019

Un concours caniculaire

En dépit de la canicule qui a sévi une grande partie de l'été 2019, vous avez été nombreux à prendre soin de vos espaces fleuris et la municipalité vous remercie pour vos efforts et votre participation colorée.
La remise des récompenses se fera pendant la cérémonie des vœux du maire le jeudi 16 janvier 2020 à l'Espace culturel Jean Moulin.
Nous remercions les participants qui contribuent à l'embellissement de notre ville et attendons la mobilisation du plus grand nombre pour le concours 2020.

Bientôt une nouvelle station d'épuration pour la commune

Les deux stations d'épuration « Saint-Germain » et « Nouan » seront prochainement remplacées par une nouvelle station d'épuration plus moderne.

Les stations d'épuration « Saint-Germain » pour le bourg de Saint-Laurent et « Nouan » pour le bourg de Nouan, mises en service respectivement en 1975 et 1977 présentent des dysfonctionnements récurrents, notamment "Saint-Germain" qui rejette parfois des boues dans l'Ardoux.

Elles sont toutes deux vétustes et ne répondent plus à la réglementation relative au traitement des eaux usées qui impose un traitement plus poussé, et nécessite des installations plus modernes.
La Communauté de communes du Grand Chambord ayant la compétence Assainissement sur le territoire, en collaboration avec la mairie de Saint-Laurent-Nouan, va entreprendre la construction d'une seule station d'épuration qui viendra en remplacement des deux stations existantes. Cette nouvelle station d'épuration sera dimensionnée à partir des projections tenant compte des évolutions de l'urbanisation de la commune de Saint-Laurent-Nouan, sa capacité théorique sera de 10 000 Équivalent Habitant[1].
Comme les stations actuelles, la nouvelle station sera de type boue activée, ce procédé de traitement étant bien adapté à la taille de la commune. La filière de traitement des boues sera modifiée pour une filière à boues épaisses plutôt que liquides, ceci afin de réduire les quantités évacuées et ainsi réduire l'impact du traitement des boues sur l'environnement. Les boues seront toujours valorisées de manière agricole sous convention avec les agriculteurs de la commune. Enfin, les eaux traitées seront quant à elles renvoyées vers le milieu naturel, ou bien si le contexte le permet elles seront réutilisées. À ce sujet, des informations complémentaires seront apportées lorsque l'étude sera à un stade plus avancé.

SAINT LAURENT NOUAN — GRAND CHAMBORD communauté de communes

Calendrier du projet :

Ce projet qui a été lancé par le service de l'eau et de l'assainissement de la Communauté de communes fin septembre se déroulera en plusieurs étapes :

Étape 1 :
- construction de la nouvelle station d'épuration,
- construction de deux postes de refoulement avec bassins d'orage sur les sites des stations existantes,
- construction des réseaux de refoulement pour amener les eaux usées vers la nouvelle station d'épuration.

Étape 2 :
Réhabilitation des réseaux d'assainissement endommagés par l'hydrogène sulfuré[2] drainant des eaux parasites

Étape 3 :
Une mise en service est envisageable à l'horizon 2022.

« Cet investissement important témoigne de l'engagement des collectivités pour la préservation de l'environnement en maintenant leurs installations d'assainissement à un haut niveau de qualité. »

Christian Lalleron,
maire de la commune, Vice-Président en charge de l'habitat et de la transition énergétique du Grand Chambord

6 000 000 € HT
Montant prévisionnel de l'investissement pour la station d'épuration et les postes de refoulement

[1] *Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.*

[2] *L'hydrogène sulfuré est un gaz toxique généré par la stagnation des eaux usées dans les réseaux.*

Engagement « zéro phyto » pour la biodiversité

GRAND CHAMBORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

Pesticides, fongicides et autres herbicides sont interdits depuis le 1er janvier 2017 pour l'entretien des espaces publics ainsi que chez les particuliers depuis le 1er janvier 2019.

Les objectifs sont de préserver la santé de tous et la ressource en eau. La commune de Saint-Laurent-Nouan a donc décidé d'être active dans la démarche et réalise actuellement son plan de gestion différenciée des espaces publics à objectif « zéro phyto ».

Le 28 novembre dernier avait lieu, à Saint-Laurent-Nouan, une réunion publique d'information intitulée « Du potager à l'espace public : repenser l'entretien des espaces sans pesticides ». En effet, depuis l'interdiction de l'utilisation des pesticides, les agents de la commune continuent de faire le maximum pour l'entretien des rues, tout en se formant à de nouvelles pratiques « zéro phyto » afin de limiter la prolifération des « herbes folles ». Pour les mettre en œuvre, la commune est accompagnée par la Communauté de communes du Grand Chambord et le bureau d'études ECO'LogiC. Un état des lieux des espaces communaux est en cours de réalisation, et des solutions « sur-mesure » vont être proposées. En parallèle, les agents seront formés, et le matériel utilisé sera adapté. L'idée étant que le coût d'entretien des espaces verts et minéraux reste constant.

Différentes techniques pourront donc être utilisées : la mise en place de paillages dans les massifs, l'installation de plantes « recouvrantes » (dites « couvre-sol »), le brossage mécanique des surfaces en enrobé et des caniveaux, ou encore la végétalisation (enherbement, plantations de vivaces, etc.). Autant de solutions que chacun peut également utiliser dans son jardin (lire encadré).

Par ailleurs, pour libérer du temps nécessaire au désherbage mécanique des surfaces minérales par les agents, certains espaces vont être entretenus via une gestion différenciée. Il y aura donc des herbes plus hautes qui favoriseront la biodiversité. Cependant, les aires de jeux et les stades ne seront pas transformés en prairie. De même aux cimetières, le verdissement de ces lieux est un projet souhaité et n'ira pas à l'encontre du respect des défunts. Un travail est mené dans le respect des usages de chaque espace.

Et chez moi ?

Dans votre jardin, nous vous invitons à penser autrement la présence des « mauvaises herbes » et à contribuer ainsi à préserver un environnement de qualité pour tous. Au lieu de désherber, installez des plantes couvre-sol en pied de grillage ou de mur, en bordure de pelouse, en pied d'arbre ou d'arbustes, ou encore dans vos massifs. Par ailleurs, en installant du paillage pour vos plantations (déchets de tontes et feuilles mortes), cela limitera la pousse des plantes spontanées et permettra de conserver l'humidité du sol, tout en favorisant la microfaune qui décomposera progressivement le paillage en humus, engrais naturel pour les plantes. Cela offrira aussi une protection contre les gelées hivernales. Par ailleurs, chacun est responsable de l'entretien de son trottoir, mais au lieu de le désherber, vous pouvez l'embellir en semant des fleurs, en plantant des vivaces ou des rosiers…

Projet d'aménagement du bassin de l'Ardoux

La France s'est engagée, d'ici à 2027, à retrouver le bon état écologique de ses rivières. Dans le cadre de la reconquête de cette qualité, une étude est réalisée pour le compte du Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement du bassin de l'Ardoux (SMETABA), dont les compétences visent à assurer l'entretien et l'aménagement, ainsi que la protection et la restauration du bassin versant de l'Ardoux.

Dans un premier temps, l'étude s'intéresse à dresser l'état initial afin de pouvoir identifier dans un second temps les dysfonctionnements pour ensuite proposer les solutions d'aménagement les plus pertinentes techniquement, fonctionnellement et financièrement, dans un objectif de restauration du lit mineur de la rivière. Cette analyse menée, au regard du contexte écologique et environnemental (site inclus et à proximité de périmètres Natura 2000), tient compte de la présence d'enjeux liés à la faune et la flore. Le site concerné par la zone d'étude est positionné à l'extrémité aval du bassin versant de l'Ardoux, à environ 1 kilomètre de la confluence avec la Loire, sur la commune de Saint-Laurent-Nouan, au niveau des sites des Petites et Grandes Eaux, en amont du Port Pichard. La rivière y présente un lit mineur fortement dégradé avec, sur un tronçon de 800 mètres, plusieurs zones dont l'élargissement varie de 20 à 50 mètres. En conséquence, des phénomènes d'envasement et de développement excessif d'algues et de lentilles d'eau (eutrophisation) sont constatés et en font un site prioritaire à aménager.

Le diagnostic

L'état initial des lieux réalisé a eu pour objectif de définir le fonctionnement de l'Ardoux. Sur cette base, les enjeux du site et les différents facteurs incriminés dans le mauvais état de la masse d'eau ont été analysés. Ce diagnostic a pour ambition d'identifier les leviers d'actions et les opportunités à mobiliser pour rétablir le bon état de la rivière. Les résultats de l'étude montrent une qualité d'eau médiocre à mauvaise, un état physique dégradé limitant la capacité d'autoépuration, des débits en période sèche de plus en plus bas, une eutrophisation, une quantité importante de vase (plus de 22 000 m^3), des usages (notamment pêche) de l'Ardoux très limités, et enfin une faune, une flore et des habitats naturels remarquables avec de fortes potentialités écologiques qui sont limitées par l'altération des eaux et la dégradation du milieu.

En effet, le site est inclus dans le périmètre du réseau Natura 2000 de la vallée de la Loire, avec notamment 29 espèces animales protégées (castor, loutre, brochet, martin-pêcheur…) et une zone de reproduction du brochet fonctionnelle (mais avec une étendue limitée par rapport aux potentialités), ainsi qu'une espèce végétale protégée sur les berges (la fritillaire pintade) et un boisement alluvial d'intérêt.

Sur la base de ces constats, différents éléments motivent l'établissement d'un projet de restauration des sites des Petites Eaux et des Grandes Eaux, afin d'obtenir des effets positifs sur la qualité de l'eau, de rétablir un fonctionnement plus dynamique des écoulements de la rivière, de la maintenir dans un bon état écologique, de diversifier les peuplements piscicoles, mais aussi de rétablir les usages (récréatifs) et sa valeur patrimoniale.

Pour répondre à ces objectifs, différentes propositions seront émises lors d'une phase ultérieure afin de rétablir les fonctions de la rivière.

29
espèces animales protégées

© SMETABA

Les services qui accueillent vos enfants s'engagent dans le développement durable

Tri sélectif des déchets, sensibilisation au gaspillage alimentaire, nouvelles exigences dans la restauration collective, utilisation de matériel durable… La collectivité et notamment les services qui accueillent vos enfants change ses pratiques au fur et à mesure pour répondre aux obligations règlementaires et proposer une alimentation plus saine aux enfants, mais aussi pour les éduquer au développement durable et leur apprendre les gestes éco-citoyens.

Nouveauté à la « Cafèt' » : le tri sélectif

Le tri des déchets a été mis en place à la rentrée scolaire 2019 pour tous les usagers de la « Cafèt' ». Objectifs : sensibiliser au gaspillage alimentaire pour le réduire, apprendre dès le plus jeune âge à faire le tri entre les restes de repas et les emballages, répondre à la démarche de l'éducation et du développement durable, mais aussi travailler sur le projet de méthanisation des déchets.

Depuis le 2 septembre 2019, les enfants du CE1 au CM2 comme les adultes trient les déchets à la « Cafèt' » en prenant soin de dissocier les déchets valorisables et non valorisables, c'est-à-dire les déchets alimentaires et non alimentaires. Sur leur plateau, ils doivent laisser dans l'assiette la nourriture et les déchets organiques (gras de viande, coquilles…), puis rassembler les déchets non alimentaires tels que les emballages de fromage, de glace, pots de yaourt, serviettes, sachets plastique du biscuit… Au moment du débarrassage du plateau, il y a deux poubelles identifiées pour ces deux types de déchets.

« *Pour les élèves du CP et de l'école maternelle qui bénéficient d'un service à table, les déchets sont rassemblés sur les tables dans des contenants pour être mis dans des poubelles identifiées* », précise Élisabeth Dunel, responsable du restaurant scolaire. Après chaque service, les déchets alimentaires sont pesés et les poids enregistrés. Cela permettra de répondre aux exigences de la loi EGalim (*lire page 13*) en réalisant un diagnostic pour identifier les causes du gaspillage, afin de concevoir et mettre en œuvre un plan d'action efficace pour le réduire. En parallèle, un projet sur la méthanisation des déchets est en cours d'étude pour récupérer et valoriser tous les déchets alimentaires.

Une action en lien avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), établi à l'échelle de l'entente intercommunautaire qui réunit les Communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord.

Le restaurant scolaire se met au vert

Le restaurant scolaire répond aux exigences de la loi issue des États généraux de l'alimentation (EGalim) qui vise à faire évoluer les pratiques alimentaires, avec des produits plus sains et des gestes éco-citoyens.

Depuis le 1er novembre 2019, la restauration scolaire doit proposer au moins un menu végétarien par semaine. Cette mesure fait partie des dispositions de la loi EGalim, promulguée le 1er novembre 2018 (lire encadré). Elle sera menée à titre expérimental pendant deux ans et fera l'objet d'une évaluation (impact sur le gaspillage alimentaire, taux de fréquentation, coût des repas…) dont les résultats seront transmis au Parlement. Depuis la rentrée 2019, des menus végétariens sont donc servis une fois par semaine au restaurant scolaire. Ainsi, de nouveaux plats et de nouvelles saveurs sont proposés comme des boulettes au soja, tomate et basilic, lasagnes chèvre et épinards, spaghettis bolognaise aux lentilles, galettes de lentilles, boulghour et légumes… Actuellement la part de produits bio utilisée est de 22,15 % et celle des produits locaux et en circuit court (fruits et légumes) est de 51 %. Le pain est fourni équitablement par les deux boulangers de Saint-Laurent-Nouan. « *Nous travaillons sans relâche sur la qualité et l'origine des produits en fonction des saisons et de la productivité* », explique Élisabeth Dunel, responsable de la restauration scolaire

> *« Nous travaillons sans relâche sur la qualité et l'origine des produits en fonction des saisonnalités et de la productivité. »*
>
> **Élisabeth Dunel,** responsable de la restauration scolaire

de la restauration scolaire. Par ailleurs, les repas sont fabriqués sur place en privilégiant les produits frais et certains sont livrés à l'école maternelle des Grands Vergers et au multi-accueil. En respect du Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition (GEMRCN), le restaurant scolaire veille également à la qualité et à la valeur nutritionnelle des repas. Ces informations sur la composition des repas et leur valeur nutritionnelle sont consultables au restaurant. Toujours dans le cadre de la loi EGalim, le plastique a été supprimé et remplacé par du papier, du carton ou du bois. Des mesures ont aussi été prises pour limiter au maximum le gaspillage alimentaire. Les déchets sont triés et pesés chaque jour. Ainsi, un diagnostic est réalisé et les menus qui ont généré des déchets importants sont pris en compte et retravaillés. Enfin, des contenants adaptés aux petites et grandes faims des enfants ont été mis en place au service plateau.

22 %
la part actuelle de produits bio

51 %
la part actuelle de produits locaux et en circuit court (fruits et légumes)

La loi EGalim

La loi issue des États généraux de l'alimentation (EGalim) pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1er novembre 2018. Ses principaux objectifs sont de payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ; et enfin de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Dans les restaurants scolaires, elle impose notamment :

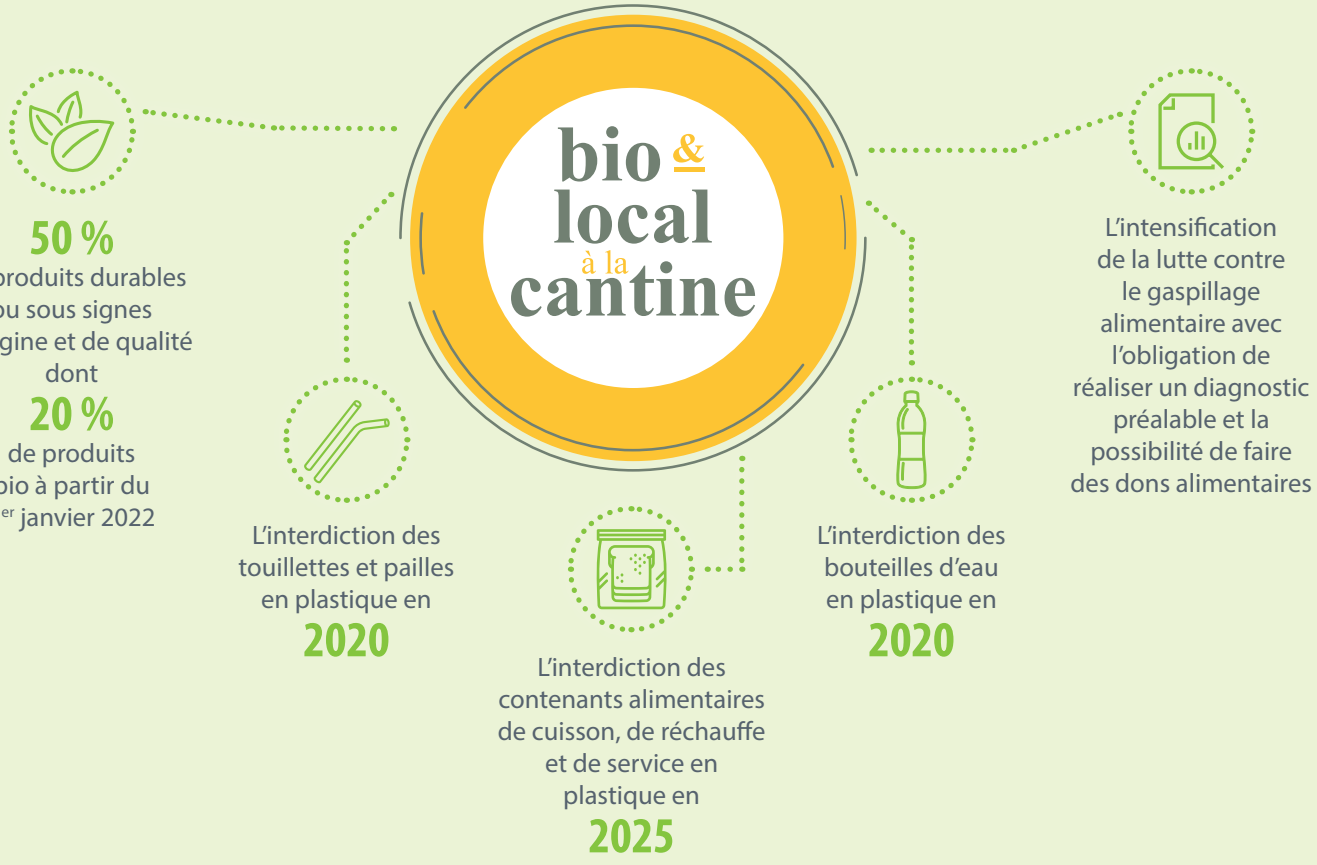

Un matériel durable au multi-accueil

Dans le cadre des actions de développement durable, le multi-accueil a changé le matériel utilisé pour les repas des enfants afin d'éliminer le plastique.

Assiettes, verres, ramequins et couverts des enfants au multi-accueil ont été remplacés par du matériel en porcelaine, verre et inox. Les bouteilles plastiques d'eau minérale ont aussi été supprimées. Désormais, les enfants peuvent utiliser seuls des carafes remplies avec de l'eau du robinet. « *Cela va dans le sens de la pédagogie Montessori, visant à utiliser du matériel « vrai », « beau », « de bonne qualité », et cela permet d'éliminer le plastique de nos placards !* », souligne Anne Lablée, responsable du service petite enfance. Tout le matériel a été minutieusement choisi par l'équipe et des échantillons ont été testés par les enfants eux-mêmes, afin qu'il soit bien adapté aux petites mains des jeunes enfants qui l'utilisent dès 18 mois. « *Il s'agissait de ne pas se tromper dans ce choix durable* », explique la responsable avant d'ajouter : « *Que c'est agréable de se croire au restaurant quand les enfants font cogner leurs couverts sur leurs assiettes !* ».

À une autre échelle, des travaux de rénovation soutenus par la Caisse d'allocations familiales (CAF) vont permettre d'améliorer l'isolation du lieu d'accueil des enfants et de réaliser des économies d'énergie, par le changement de menuiseries.

Des formations pour mieux accueillir les enfants

Les agents de Saint-Laurent-Nouan qui encadrent des enfants lors des temps scolaires et périscolaires sont régulièrement formés afin de les accueillir dans les meilleures conditions possible.

Sensibilisation aux enfants allergiques

Les allergies alimentaires ont énormément progressé au cours de ces dernières années, passant de 1 % de la population en 1970 à 6 à 8 % de la population aujourd'hui. Les agents du restaurant scolaire ont suivi une formation à ce sujet fin octobre 2019. En effet, ce type d'allergies concerne plutôt les enfants en bas âge (7 à 8 % de la population). En collectivité, leur accueil nécessite donc des adaptations.

Le risque zéro n'existant pas, il est nécessaire de mesurer les enjeux de ces situations. « *La circulaire n° 99-181 du 10 novembre 1999 du ministère de l'Éducation nationale a permis de favoriser l'accueil et l'intégration des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période pendant le temps scolaire, par la mise en place d'un projet d'accueil individualisé* », explique Élisabeth Dunel, responsable du restaurant scolaire. Pour répondre à ces situations, des mesures sont mises en place au niveau du restaurant scolaire. En effet, l'ensemble du personnel du service est formé sur l'évolution des allergies alimentaires, les différences entre allergies et intolérances alimentaires, les principaux aliments concernés chez l'enfant, le projet d'accueil individualisé (PAI), ainsi que la prévention des risques allergiques.

Cependant, les parents d'un enfant ayant une allergie ou une intolérance alimentaire doivent impérativement le signaler au moment de l'inscription au service de restauration scolaire auprès de la mairie et fournir un certificat médical d'un allergologue, datant de moins d'un an. Ensuite, un PAI est obligatoirement mis en place (chapitre 7 du règlement intérieur du restaurant scolaire).

Encadrement périscolaire

L'association Respire a été mandatée par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) du Loir-et-Cher pour proposer un programme de formation gratuit à destination des animateurs des accueils périscolaires du département. Conscients de l'importance de la formation continue de ses agents, les élus de Saint-Laurent-Nouan ont souhaité que la commune soit partenaire de cette opération. Ainsi, de septembre à novembre, trois demi-journées de formation ont été organisées à la « Bulle de mômes » pour les animateurs de la ville et des autres structures. Le 14 septembre, la thématique était « la gestion des conflits ». Il s'agissait de faire la différence entre les situations problématiques qui peuvent être réglées rapidement et les conflits qui nécessitent du temps pour être solutionnés et amener une évolution positive dans les relations interpersonnelles. Le 19 octobre, les participants ont échangé autour des théories de pédagogues comme Oury, Freinet, Montessori, Kergomard, Neil, Jacotot… Ils en ont repéré les apports concrets possibles et les limites pour les accueils péri et extrascolaires. Enfin, pour mieux appréhender le rôle éducatif des animateurs, le 23 novembre, les participants ont échangé sur le concept d'éducation. Ensuite, une présentation des apports des neurosciences et de la communication bienveillante ont permis de renforcer leurs connaissances professionnelles.

Matinée débat sur le thème de « la participation »

Le 12 octobre, pour la cinquième année consécutive, l'association Respire a animé un débat à la « Bulle de Mômes » autour des questions liées à l'éducation et aux valeurs de la République.

Après avoir échangé autour des questions relatives à l'éducation, aux valeurs de la République et à la laïcité, le sujet évoqué cette année était « la participation ». Dans le cadre d'une animation dynamique, les personnes présentes ont partagé leurs différentes conceptions de la participation, de la citoyenneté, de la place des enfants et des jeunes dans la société et la manière de les accompagner pour qu'ils puissent, en fonction de leur maturité, s'exercer à la citoyenneté. La relation entre les élus municipaux, les parents, les enseignants et les acteurs des temps périscolaires et extrascolaires a également été évoquée. La participation active de chacun a fait de cette matinée un succès tant les échanges ont été denses et constructifs, le tout dans une ambiance respectueuse et animée. Pour construire une politique enfance jeunesse cohérente et partagée à tous les niveaux, ces temps d'échanges ont pour objectifs d'alimenter la réflexion des acteurs éducatifs (élus, professionnels, parents), de construire des références communes et d'interroger les pratiques professionnelles.

Semaine des Droits de l'enfant

En novembre et décembre, les enfants inscrits dans les accueils périscolaires ont fêté les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) avec les équipes d'animation.

Ils ont ainsi créé un jeu de l'oie avec des questions relatives aux droits de l'enfant, réalisé une bande dessinée, une fresque, un roman-photo et des vidéos, mais aussi organisé une collecte de matériel scolaire au profit de l'association Pays de Chambord-Tanghin. Ces actions qui répondent au projet éducatif de la ville visent à promouvoir les droits de l'enfant. En s'impliquant dans ces actions, en jouant ensemble avec leurs productions et en les présentant aux autres, les enfants ont pu s'informer sur leurs droits et leurs devoirs et vivre une expérience de solidarité.

30 ans

âge de la Convention internationale des Droits de l'enfant

Succès pour le nouveau local ados

Le local ados a ouvert ses portes pour la première fois durant les vacances de la Toussaint, du 21 au 31 octobre 2019.

Les animatrices, Fanny et Marie, ont proposé de nombreuses activités, tous les après-midis, à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Nouan. Les services techniques de la commune avaient spécialement aménagé le local pour cette période, uniquement avec du matériel de récupération. Jusqu'à 24 jeunes par jour sont venus de Crouy-sur-Cosson, Saint-Dyé-sur-Loire, La Ferté-Saint-Cyr, Thoury et Saint-Laurent-Nouan. Ils ont pu s'inscrire à la carte aux différentes activités : découverte de sports, veillée Top Chef, tournoi de Wii, bricolage, expériences scientifiques, couture, archery Game, sortie escape game avec shopping à Tours et veillée Halloween avec soirée pizzas. Pour simplifier leur déplacement, un transport avait été mis en place pour leur permettre de se rendre sur le lieu d'accueil. Ce nouveau projet a rencontré un vif succès. L'expérience sera donc renouvelée lors des vacances scolaires de février 2020. Les ados sont invités à faire des propositions d'activités ou de projets. Ils peuvent déposer leurs idées dans la boite aux lettres du centre de loisirs ou sur l'adresse mail de l'ACM (acm@stlaurentnouan.fr).

En savoir plus

Pour tout renseignement complémentaire contacter Katia Gentils (02 54 87 10 65) à l'ACM Bulle de Mômes.

À RETENIR

Prochaine ouverture aux vacances de février

Concours de pièce artistique

Dans le cadre des Journées gastronomiques de Sologne, les 26 et 27 octobre, à Romorantin, les enfants du centre de loisirs ont participé à un concours de pièce artistique sur le thème de Noël.

Encadrés par les animateurs Alexandra et Jason, ils se sont rendus au restaurant scolaire tous les matins du 21 au 25 octobre, pour réaliser leur pièce à partir de produits alimentaires (bonbons, chocolat, biscuit, pâte à sucre…), avec l'aide des cuisiniers. Un grand bravo à Abygaëlle, Calypso, Élina, Jules, Mathieu, Moïse, Noéline, Noa, Nolan, Paul, Pauline, Younes qui ont reçu le 2e prix du jury. Ils ont remporté deux jeux de société, une coupe et un bon d'achat de 150 € qui sera utilisé pour acheter des jouets.

Retour sur évènements

Festival Amies Voix

Le « Off » : jeu de piste familial

De nombreuses familles ont participé à la 3e édition du jeu de piste organisé le 5 octobre à Saint-Laurent-Nouan, avec la complicité des commerçants, ravis de contribuer à ce moment de partage et de lien social. Sur 4 km environ, les petits ont pu admirer les silhouettes qui ponctuaient le parcours et les vitrines décorées. Quant aux plus grands, dix énigmes les attendaient dont deux chez des particuliers qui ont accepté avec enthousiasme d'ouvrir leur extérieur. Une belle journée qui a permis de découvrir ou de redécouvrir la ville.

Exposition du multi-accueil

Le multi-accueil a créé une exposition en lien avec la thématique du festival de contes Amies Voix qui s'est déroulé du 27 septembre au 26 octobre sur le thème : « Graines de sagesse et brins de folie ». Une vingtaine de tableaux a été présentée à la médiathèque du 14 octobre au 2 novembre.

Spectacle « Le mouton à réaction » par Jeanne Ferron

Toujours dans le cadre du festival Amies Voix, la talentueuse Jeanne Ferron a raconté deux histoires déjantées avec une gestuelle et une voix qui font toute sa singularité. Le 11 octobre, les spectateurs ont été immergés dans son univers de drôlerie, d'espièglerie et de tendresse. Avec son « Mouton à réaction » et « Le bal des douze princesses », la comédienne a littéralement « scotché » les enfants. Les adultes ont également admiré la performance et la qualité de l'interprétation.

Lire en Val de Loire
(comité de lecture Saint-Laurent-Nouan/Mer)

Les membres des comités de lecture des médiathèques de Saint-Laurent-Nouan et de Mer ont rencontré, le 28 septembre, l'auteure Marina Dédéyan pour son dernier ouvrage « *Tant que se dresseront les pierres* ». Elle est revenue sur la genèse de cet ouvrage, sur cette Bretagne luttant pour conserver sa culture au fil des siècles, mais aussi sur son travail de recherche et d'écriture. Férue d'histoire, Marina Dédéyan a comblé son auditoire par son érudition.

Programmation culturelle de janvier à juin 2020

Nuit de la lecture

Médiathèque

La 4e édition de la Nuit de la lecture, à l'initiative du ministère de la Culture, sera placée sous le signe des partages. La médiathèque a choisi de privilégier les ados et adultes en organisant un Escape Game. Il s'agira de retrouver le nom du fantôme qui hante la bibliothèque avant le 100e anniversaire de sa mort, sinon il restera à tout jamais dans cet entre-deux… **Inscription obligatoire, car il y aura seulement 16 places.**

Atelier d'écriture

Médiathèque

La médiathèque, en partenariat avec la Halle aux grains de Blois propose de partager un processus de création d'écriture inventée par Patricia Allio. Avec le texte « *Autoportrait à ma grand-mère…* » qu'elle a mis en scène, elle organise des rencontres pluridisciplinaires sur ce thème. « *Écrire un autoportrait, c'est à la fois s'approcher de soi et de l'autre, c'est se découvrir à travers l'autre et se déplacer vers l'autre* », explique-t-elle. Elle a donc souhaité mener cette expérience avec des personnes de toutes générations, plus ou moins expérimentées et « *aussi librement que possible* ».

Ados/adultes : 10 personnes maximum
30 € et pour les moins de 27 ans > 18 €
1 place achetée au spectacle « Autoportrait à ma grand-mère » le 5 mai à la Halle aux Grains
15 € et pour les moins de 27 ans > 9 €
Réservation : 02 54 87 22 54 ou mediatheque@stlaurentnouan.fr

Jeux intergénérationnels

Médiathèque et à l'Espace culturel Jean Moulin

Découverte des nouveaux jeux avec la ludothécaire.
Tout public – gratuit
Réservation au 02 54 87 22 54 ou mediatheque@stlaurentnouan.fr

Spectacle « Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison »

Espace culturel Jean Moulin

« Le courage » est le thème du Printemps des poètes 2020 qui se déroulera du 7 au 23 mars. C'est ainsi que Lionel Jamon de la compagnie Gaf'Alu a choisi d'adapter le recueil « *Paroles* » de Jacques Prévert avec pour titre « *Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison* ». Un show physique à l'humour noir, sans décors, où la langue est libre. Prévert est le poète du paradoxe traitant les sujets les plus âpres avec un amusement d'enfant. « *Lionel est un grand enfant, nous avions eu l'occasion de le recevoir pour un spectacle jeunesse Tombé sur un livre qui avait remporté un vif succès !* », souligne Lydie Boutte, responsable de la médiathèque.

Ados/adultes – gratuit
Réservation au 02 54 87 22 54 ou mediatheque@stlaurentnouan.fr

Salon du livre jeunesse de Beaugency et Saint-Laurent-Nouan

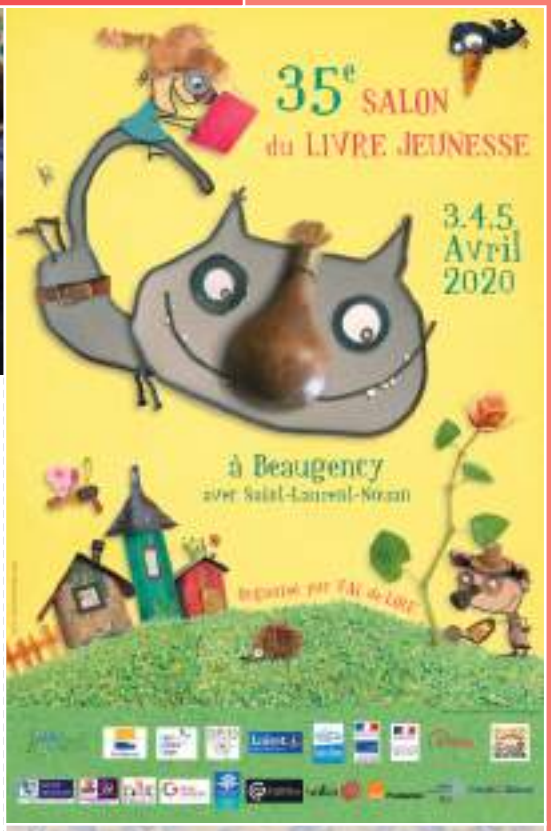

Le 35e Salon du livre jeunesse de Beaugency et Saint-Laurent-Nouan sera sur le thème « Et si demain… Cultivons, cheminons, cabanons… » **du 3 au 5 avril**. Plus que jamais, l'humanité est en péril climatique et cette prise de conscience doit se faire maintenant chez les jeunes. Le salon proposera une littérature variée, mais aussi des spectacles vivants, des expositions, ainsi que des ateliers en lien avec la nature et l'environnement afin de sensibiliser le jeune public aux actions qui peuvent être menées pour éviter une catastrophe.

Spectacle « La caresse du papillon »

Espace culturel Jean Moulin

25 mars

La médiathèque proposera le spectacle de marionnettes « La caresse du papillon » par le théâtre de Céphise, adapté du livre de Christian Voltz, invité d'honneur du salon (à partir de 5 ans – gratuit).

Réservation au 02 54 87 22 54
mediatheque@stlaurentnouan.fr

Atelier de création de marionnettes

Espace culturel Jean Moulin

28 mars

Suite au spectacle « La caresse du papillon », un atelier de création de marionnettes avec des objets de récupération sera animé par Carine Émery, créatrice du spectacle et comédienne **(à partir de 6 ans – gratuit).**

Inscription indispensable au 02 54 87 22 54 ou mediatheque@stlaurentnouan.fr

Exposition

Médiathèque

Du 18 mars au 1er avril

Exposition « Bien manger, ça s'apprend ! », créée par les éditions du Ricochet. Neuf planches pour expliquer aux enfants les enjeux de l'alimentation.

Le mardi (14 h-18 h), mercredi (10 h-12 h et 14 h-19 h), samedi (10 h-12 h et 14 h-17 h).

La rénovation de l'école des Perrières se poursuit

Après l'isolation totale des bâtiments de l'école des Perrières l'an dernier, le programme de rénovation se poursuit à l'intérieur.

L'école des Perrières a déjà fait l'objet de travaux de grande ampleur : changement des menuiseries, isolation des bâtiments par l'extérieur, nettoyage et révision des toitures, peinture pour égayer et personnaliser l'ensemble. Le programme de rénovation a continué cette année à l'intérieur des bâtiments. En effet, les sanitaires qui étaient vétustes ne répondaient plus aux normes. La faïence murale et le carrelage du sol ont donc été changés et des siphons de sol mis en place. Une ventilation mécanique contrôlée (VMC) avec bouche d'aspiration a été installée dans chaque WC. Tous les lavabos et la plomberie ont été remplacés. Des ampoules LED plus lumineuses et moins consommatrices d'énergie ont été choisies pour l'éclairage. Un local technique et un chauffe-eau ont été ajoutés dans les toilettes des filles. Cela permet d'avoir de l'eau chaude et aux enfants de se laver les mains à une eau tempérée. Enfin, les deux locaux ont été entièrement repeints. Côté préau, le revêtement de sol qui était très ancien et détérioré à certains endroits pouvait occasionner des chutes pour les enfants. Il a donc été entièrement enlevé et remplacé par une résine antidérapante, comportant quelques éléments décoratifs de couleur. Par ailleurs, dans deux classes, les dalles de plafond ont été changées et un éclairage LED a été installé. De nouvelles peintures ont également été choisies par les enseignantes et un tableau numérique interactif (TNI) mis en place dans chacune des classes, ainsi que dans deux autres classes.

Suite des travaux en 2020

Ces travaux de rénovation vont se poursuivre l'an prochain avec la remise en état de deux autres classes, et par le traitement des murs et plinthes du préau, ainsi que des poteaux périphériques en béton dont la protection est en très mauvais état.

Avant la rénovation

Après la rénovation

La statue de Jeanne d'Arc rénovée

Réalisée au XIXe siècle et érigée à l'origine devant la mairie, la statue de Jeanne d'Arc a été déplacée en 1922 devant l'église de Saint-Laurent. Principalement en fonte, son état de dégradation appelait un travail de restauration approfondi pour lui rendre son intégrité et la protéger des intempéries. Agnès Tiry et Anne-Sophie Astaix, peintres décoratrices, lui ont refait une beauté pour fêter le centenaire de sa canonisation en mai 2020. Elles reviennent sur leur travail.

Quelles ont été les différentes phases de restauration ?

Dans un premier temps, il s'agissait de parcourir les moindres recoins de la statue afin de supprimer la rouille en ponçant et en décapant les couches successives de peintures. La société AG Metal a créé puis soudé une nouvelle lame de glaive. Ensuite, nous avons attaqué la deuxième phase : notre travail de décoration. Nous avons utilisé une sous-couche spéciale fonte aux patines de couleurs rehaussées de feuilles de cuivre et d'aluminium.

Quels détails non visibles au premier abord avez-vous découverts ?

Le relief sur le drapeau représente un ange à genoux devant Dieu, rapport à la mission divine de Jeanne d'Arc, souligné par les mots « JHESUS » et « MARIA ». Il y a aussi une plaque gravée sur le socle qui indique l'adresse de la fonderie des frères Delin, rue Bonaparte à Paris où elle a été fabriquée.

Comment avez-vous choisi les couleurs ?

Nous avons souhaité faire le lien entre le Moyen Âge et notre époque. Les couleurs ont également été pensées par rapport à l'environnement de la statue. Les bleus et les gris s'harmonisent avec les teintes ardoise des toits. Le visage laissé volontairement neutre s'intègre à la pierre qui l'entoure, tout en relevant la subtilité de l'expression de la sculpture. Le rouge de la robe et le bleu du drapeau créent le lien avec les vitraux de l'église. L'or et l'argent sont un clin d'œil à l'esprit préraphaélite, courant anglais du XIXe siècle très inspiré du Moyen Âge.

XIXe siècle
Date de création

1922
Date d'installation devant l'église de Saint-Laurent

Travaux de voirie chemin des Rabris et du Bas des Prés

Dans le cadre de la rénovation des infrastructures routières, un programme pluriannuel a été mis en œuvre avec les agents des services techniques et de l'urbanisme de la commune.

En 2019, les travaux de voirie les plus importants ont été effectués sur le chemin des Rabris. Le choix s'est porté sur cette voie pour plusieurs raisons. D'abord, les travaux sur cet axe, pris entre la route départementale et les chemins ruraux communaux, avaient débuté durant une période d'urbanisation partielle et n'avaient jamais été menés jusqu'à l'extrémité. Ensuite, l'urbanisation totale de cette voie touchant à sa fin, il a été convenu de réaliser les travaux sur la totalité de la rue. Il y avait aussi des problèmes de gestion des eaux de pluie qui ont été traités lors de cette opération. Pour les habitants, la problématique des tampons d'assainissement qui n'étaient pas au même niveau que la route était devenue également un réel problème. Ceux-ci ont été remis à niveau, rendant cette voie plus aisément circulable.
Un deuxième chantier, moins visible, mais tout aussi important, a permis de remettre en état un très grand nombre de panneaux de signalisation routière sur l'ensemble de la commune. Par ailleurs, les prix du marché ont permis de refaire une partie du chemin du Bas des Prés, d'en limiter la vitesse et de sécuriser par des marquages spécifiques l'accès sur la route départementale. Les différentes rencontres avec les habitants ont permis de soulever le fait que certains véhicules roulaient trop vite, les difficultés de déplacement pour les circulations douces (vélos, poussettes…) et le mauvais état général de la voie. Les choix se sont donc portés naturellement sur la sécurité, la régulation de vitesse, la gestion des eaux pluviales et la remise en état complète de la voie. L'aspect rural et champêtre du site a été conservé autant que possible. C'est pourquoi des ralentisseurs ont été installés et des caniveaux posés afin de limiter les décrochements. Les espaces verts ont été conservés au maximum. Enfin, un marquage de chaussée a été réalisé de la même manière, rue des Écoles, afin de faciliter le partage de la voie pour les différents utilisateurs. Le maître d'œuvre de l'opération, Jean-François Lahaye, l'équipe de l'entreprise Eurovia, mais également les riverains par leur bon accueil et leur compréhension des contraintes du chantier, ont permis une réalisation sereine et qualitative de ce dossier complexe.

La Croix de Briou remplacée

La Croix de Briou qui fait partie intégrante du patrimoine de Saint-Laurent-Nouan a été remplacée le 12 juillet 2019. Cette croix avait été érigée dans la plaine de Briou, au cours de la mission qui s'était déroulée du 1er au 22 avril 1894. Elle mesurait 7,50 mètres et faisait face au bourg, légèrement tournée vers l'église. Dans le journal de l'abbé Baudet, curé de Saint-Laurent de 1908 à 1949, il est raconté : « *Cette érection s'est faite en particulier par une chaleur tropicale, maximum pour notre pays et cette chaleur dure depuis plusieurs semaines, d'ailleurs la moisson s'achève, abondante, excellente, plaise à Dieu que le blé se vende avantageusement. La Croix continuera ainsi de bénir et la plaine et les laboureurs, elle remplacera les grands arbres du Buisson de Briou qui ont disparu. Elle a ensuite été restaurée le 12 août 1933, par le charpentier Émile Froger et le chêne avait été fourni par la famille Adam de Beaulieu (propriétaires des Basses Fontaines). Quelques pièces de monnaie et une bouteille contenant un papier relatant la date d'érection avaient été mises à son pied.*» Dans les années 1965, la Croix de Briou a été légèrement déplacée au moment de la construction de la route de la centrale nucléaire.

22 avril 1894 — création de la croix dans la plaine de Briou

12 août 1933 — restauration par un charpentier

1965 — déplacement léger lors de la construction de la centrale nucléaire

12 juillet 2019 — remplacement de la croix par la commune

Boutique éphémère

Boutique éphémère des Trois rois

Depuis début octobre et jusqu'à fin mars, tous les vendredis, la boutique éphémère des Trois rois est ouverte. Valérie Pommier qui a créé son entreprise « *Au bout du fil passion recycle* » y présente ses créations : objets de décoration, sacs, trousses, coussins, vêtements customisés… « *Je donne une seconde vie aux tissus de vieux vêtements, rideaux ou nappes que l'on me donne ou que j'achète en brocante, par exemple* » explique-t-elle. La créatrice travaille aussi sur commande à partir de tissus de récup' comme des vieux jeans, anciennes nappes ou encore canevas pour réaliser, par exemple, des sacs cabas. La boutique est ouverte à d'autres créateurs ou artisans qui souhaiteraient exposer leurs produits.

à côté de la mairie de Saint-Laurent-Nouan

Ouverture tous les vendredis de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

06 61 17 85 40

auboutdufilpassionrecycle@orange.fr

Au Bout Du Fil

Erratum

Vie locale / Nouvelles entreprises

Une erreur s'est glissée dans le magazine N° 126
Le courriel de l'entreprise David Neveu plomberie est le suivant :

neveudavid.plomberie@gmail.com

ÉTAT CIVIL 2019

DÉCÈS

23/11/2019	L'HARIDON Dominique, Paul, Marie (65 ans)
07/11/2019	PERQUE Apolline, Marie, Louise, veuve BEAUCOURT (93 ans)
10/11/2019	PÉAN Annick, Lucienne (80 ans)
31/10/2019	SCHARFF Géraldine, Guénola, Magali SCHARFF épouse RIVIERRE (38 ans)
30/10/2019	FOURNIER André, Louis, Maurice (92 ans)
27/10/2019	GOSSARD Christiane, Andrée, Guénaëlle épouse SCHARFF (68 ans)
22/10/2019	MARCHAND Maurice (59 ans)
18/10/2019	JENVRIN Claude, Marie, André (91 ans)
09/10/2019	JOLIVET Annie, Marie-France épouse FEUILLY (72 ans)
07/10/2019	HERVAULT Marcel, Gilbert (91 ans)
01/10/2019	FRÉON Robert, Gustave, Albert (71 ans)
28/09/2019	PROVOST Gilbert, Célestin (86 ans)
23/09/2019	CHABBERT Guy, Ernest, Victor (92 ans)
15/09/2019	MOREAU Madeleine, Fernande, Andrée veuve MARMASSE (92 ans)
15/09/2019	BÉNÉFICE Yvonne, Josette (91 ans)
03/09/2019	RIBES Sylvie épouse MOTTA (50 ans)
28/08/2019	RENARD Charles, Étienne (89 ans)
25/08/2019	VENIANT Éric, Jean-Pierre (48 ans)
19/08/2019	LELOUP Adelin, Jacques (91 ans)
09/08/2019	DUVAL Marie-Thérèse, Suzanne épouse FEUILLATRE (68 ans)
08/08/2019	COUSIN Patrice (52 ans)
01/08/2019	GAUTHIER Jacqueline, Jeanne veuve CELLERIN (87 ans)
25/07/2019	BATUT Claude, René (86 ans)
06/07/2019	AMIOT Rachel, Louise veuve JOUANNEAU (79 ans)
04/07/2019	HERSANT Daniel, Alexandre, Henri (72 ans)
01/07/2019	GARCIA Émile, Domingo (87 ans)
29/06/2019	DUBOIS Élisabeth, Huguette épouse VERGRACHT (68 ans)
27/06/2019	BIZERAY Robert, Marcel (85 ans)
27/06/2019	BOUZY Philippe, Robert (60 ans)
13/06/2019	POINCHEVAL Charlotte, Marie veuve BOUYSSOU (90 ans)
08/06/2019	DEBEAUMONT Guy, Marie, Joseph (93 ans)
08/06/2019	DAVID Michel, Régis, Gaston (72 ans)
09/06/2019	FOUQUIAU Bernadette, Lucile, Adelaïde veuve NAVASSE (91 ans)
23/05/2019	HOUETTE Jeannine, Laure, Lucienne, Renée veuve POURADIER (90 ans)
09/05/2019	DANIEL Marie veuve BIAUNIÉ (89 ans)
07/05/2019	DUQUENET Yvette épouse SIÉGLER (73 ans)
30/04/2019	FROUX Raphaël, Denis, Ernest (68 ans)
28/04/2019	NICOLAS Claude, Georges (77 ans)
22/04/2019	LEBAS Bernard, Georges, Eugène (80 ans)
22/04/2019	CHALONS Claude, Charles (88 ans)
14/04/2019	CORTES Simone, Andrée veuve PAUPORTÉ (83 ans)
01/04/2019	BARBOT René, Émile (88 ans)
25/03/2019	HALLAIS Rose, Anne (82 ans)
24/03/2019	RONDEAU Brigitte, Fernande (62 ans)
20/03/2019	POULLIN Jacques, Maurice (86 ans)
13/03/2019	LAFFRANCHI Renée, Dolorès (83 ans)
03/03/2019	DELLA CORTE Florence (18 ans)
01/03/2019	TURPAUD Louisette, Renée épouse VANNIER (68 ans)
28/02/2019	KEIGNAERT Simone épouse ROUILLÉ (93 ans)
04/03/2019	SIMON LE BERTRE Ninon, Fanchon, Marie-Louise, Florence (89 ans)
04/03/2019	GELLOT Monique, Raymonde, veuve AYGALENQ (84 ans)
21/02/2019	GRENIER Josiane, Marguerite épouse NIVAULT (75 ans)
18/02/2019	LÉMONT Chantal (60 ans)
18/02/2019	BONNEAU Rosa, Théodorine, Thérèse, veuve TERREAU (89 ans)
19/02/2019	DAUDU Claudine, Solange, Augustine veuve BOUET (86 ans)
28/01/2019	LEMELLE Anne, Mariette veuve JOUANNEAU (97 ans)
24/01/2019	MANDAR Marcelle, Émilie (92 ans)
21/01/2019	FLEURY Pierre, René, Joseph (82 ans)
15/01/2019	GROUX Robert, Roger, Henri (66 ans)
15/01/2019	RENARD Jeannine, Émilienne, Camélia (94 ans)
12/01/2019	LEDOUX Colette, Jeannine veuve GUET (97 ans)
03/01/2019	CARIOU Anna Marie (90 ans)
01/01/2019	DOIGNIES Christiane, Marie-Thérèse veuve LOYER (79 ans)
21/12/2018	DUCHET Thierry, Robert, Martial (54 ans)
23/12/2018	BÉNARD André, Jean (92 ans)
08/12/2018	DURPAIRE Paulette, Suzanne (98 ans)
03/12/2018	CROISET Andrée, Espérance (93 ans)
27/11/2018	RIAD El Batoul épouse ARROUCHE (62 ans)
26/11/2018	MONGELLA Andrée, Yvonne (102 ans)
13/11/2018	DIARD Monique, Marie, Madeleine épouse TESSIER (82 ans)
12/11/2018	AVEZOU Raymonde, Agnès veuve SOURJOUS (93 ans)
12/11/2018	PINSON Josette, Marcelle, Renée (76 ans)
10/11/2018	BOISSONNET Sophia, Rose-May (57 ans)
09/11/2018	PLOQUIN Jean-Paul, Yvan (72 ans)

Mariages

19/10/2019	CHARRETIER Sébastien, Armand et EVRAS Sandrine, Andrée, Renée
19/10/2019	GERVAISE Damien, Jacques, Léon et BERRABAH Vanessa
21/09/2019	LEGRAND Baptiste, Charles, Émile et NOURY Joanna, Marthe, Thérèse
14/09/2019	LALOUETTE Nicolas, Bertrand, Michel et TUGEND Marie
14/09/2019	PIOU Laurent, Tony et BONNIN Agnès, Éloise, Marie
17/08/2019	CAULIER Julien, René, Jean-Claude et FERNANDES DE ALMEIDA Anaïs, Madeleine
06/07/2019	LEFEVER Hervé, Alain, Charles et DUBOIS Catherine, Gabrielle
29/06/2019	de La HAYE SAINT-HILAIRE Pierre, Adelphe, André, Marie et NOAILLES Camille, Marie, Bérénice, Anne
15/06/2019	JOUHANNET Cyril, Jean, Alcide et PETIT Mélanie, Estelle, Karine
08/06/2019	PARIS Matthieu, Pascal, Michel et ALLIBERT Hélène, Geneviève, Joséphine
01/06/2019	LEMANER Luc, Gilles et STURLESE Karine, Vanessa
25/05/2019	AUDINOT Pascal, Albert, Robert et COLAS Catherine, Jeanne, Martine
20/04/2019	LE ROUX Yoann, Yves et THOMAS Angélique
20/04/2019	INCANDELA Matthieu, Nicolas, Armand, Joseph et LARROQUE Claire, Renée, Odile

Naissances

21/11/2019	BAYLE Léonie, Rose
19/11/2019	CAULIER Opale, Brigitte
02/11/2019	PELLÉ Colleen, Aurore, Erin, Madilyn
21/10/2019	BISCHOFF Tiago, Daniel, Jean
09/10/2019	DUQUENET Mëa, Alexandra, Christelle
19/09/2019	HOULLIER Axel, Joël, Michel
31/08/2019	MARINHO DA ROCHA Julie
26/08/2019	LEVY Gabriel
23/08/2019	ODILLON Armand, Jonathan
19/08/2019	FERENC Gabin, William
14/08/2019	COUSIN Martial, Hervé, Patrice
06/08/2019	PREVELATO Victorine, Anaïs, Sophie
17/07/2019	LE GUILLY-AUFFRET Margaux, Katia, Armelle
01/07/2019	RICARD Cataleya, Helena, Natacha
24/06/2019	FORNASIER Giullian, Stéphane, Jean-Yves
18/06/2019	COULOMB Axel, Laurent, Alain
17/06/2019	LEBLOND Edzio, René, Max
30/05/2019	HUREAU Ty, Noël, Adolphe
30/05/2019	DE FREITAS HUBERT Gabriel
14/05/2019	DUARTE Mathieu, Jacky, Jean
03/05/2019	CHEVESSON Nohlan
15/04/2019	THIBAULT Andréa
15/04/2019	REY Ethan, Jean, Émile
06/04/2019	CHEMINAIS Liam, Alexandre
23/03/2019	GONORD Léana
20/03/2019	BOURGEAIS Lucas, Théo
12/03/2019	THÉOBALD Maxence
15/03/2019	GODIN Zoé, Lili
28/02/2019	FRIGOUT Manon
11/02/2019	ROUKIA Noah, Denis, Élias
08/02/2019	POTHON Maylie, Katia, Laetitia
29/01/2019	SAMYN Lukas, Teddy, Philippe, Marcel
15/12/2018	GODIN Séléna
25/11/2018	SMIS Arthur, Alexis, Antoine
07/11/2018	BOUCHET Manola, Marie

Agenda 2020

JANVIER

Vendredi 10 janvier
SOIRÉE EXPOSÉ/ÉCHANGES-DÉBAT/PROJECTION
CCRV41
Espace culturel Jean Moulin

Lundi 13 janvier I 20h30
CINÉMA
Espace culturel Jean Moulin

Jeudi 16 Janvier I 19h
VŒUX DU MAIRE
Espace culturel Jean Moulin

Samedi 18 janvier I 19h-21h
NUIT DE LA LECTURE (ESCAPE GAME)
Médiathèque

Dimanche 19 janvier I 13h à 20h
TOURNOI D'ÉCHECS
Section échecs
Salle du troisième âge de Saint-Laurent

Dimanche 19 janvier I 16h
THÉÂTRE
Vivre Saint-Laurent-Nouan
Salle des fêtes de Nouan

Samedi 25 janvier I 17h
CONCERT DES ÉLÈVES
École de musique du Grand Chambord
Espace culturel Jean Moulin

Vendredi 31 janvier
LOTO DE LA CHANDELEUR
Comité des Fêtes
Espace culturel Jean Moulin

FÉVRIER

Lundi 10 février I 20h30
CINÉMA
Espace culturel Jean Moulin

Mardi 11 février I 20h
CONFÉRENCE
Accueil collectif des mineurs
ACM Bulle de Mômes

Samedi 15 et Dimanche 16 février
TOURNOI D'ÉCHECS
Section échecs
Espace culturel Jean Moulin et Salle de réunion

Mercredi 19 février
ANIMATION ET DÉCOUVERTE DE JEUX DE SOCIÉTÉ INTERGÉNÉRATIONNELS
Médiathèque
Salle de réunion de l'Espace culturel Jean Moulin

Samedi 22 février
LOTO
CASL Football
Espace culturel Jean Moulin

MARS

Vendredi 6 mars I 20h
PRINTEMPS DES POÈTES (JACQUES PRÉVERT)
Médiathèque
Salle de réunion de l'Espace culturel Jean Moulin

Samedi 7 mars
SPECTACLE DE MAGIE
Vivre Saint Laurent Nouan
Espace culturel Jean Moulin

Lundi 9 mars I 20h30
CINÉMA
Espace culturel Jean Moulin

Lundi 9 mars I 20h
RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
Comité de jumelage
Salle de Réunion de l'Espace culturel Jean Moulin

Mardi 10 mars
GOÛTER JEUX
Amicales des seniors
Espace culturel Jean Moulin

Jeudi 12 mars
FORUM BIEN VIEILLIR
EHPAD les Mésanges
Espace culturel Jean Moulin

Samedi 14 mars et dimanche 15 mars
WEEK-END ENFANTS
APEL Sainte Thérèse
Espace culturel Jean Moulin

Dimanche 15 mars I de 13h à 20h
TOURNOI D'ÉCHECS
Section échecs
Salle du troisième âge de Saint-Laurent

Dimanche 15 mars
PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Du lundi 16 mars au jeudi 19 mars
BOURSE AUX VÊTEMENTS
Familles rurales
Salle de réunion de l'Espace culturel Jean Moulin

Samedi 21 mars I 20h
CONCERT DES PROFS
École de musique du Grand Chambord
Espace culturel Jean Moulin

Dimanche 22 mars
DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mercredi 25 mars I 15h30
SPECTACLE SALON DU LIVRE
Médiathèque
Espace culturel Jean Moulin

Mercredi 25 mars I 15h
CARNAVAL
Accueil collectif des mineurs
ACM Bulle de Mômes

Les 14 et 15 mars, 21 et 22 mars, 28 et 29 mars
TOURNOIS ADULTES ANNUELS
CASL Tennis
Gymnase Perrières ; Gymnase Marie Curie

AVRIL

Mercredi 1er avril I 15 h 30
SPECTACLE SALON DU LIVRE
Médiathèque
Espace culturel Jean Moulin

Jeudi 2 avril
THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE SIRROTEAU
Amicale des seniors
Espace culturel Jean Moulin

Samedi 4 avril I 18h
LOTO
CASL Football
Espace culturel Jean Moulin

Dimanche 5 avril
STAGE CLOWN
Compagnie Toutes directions
Salle des fêtes - rue de l'Église

Lundi 6 avril I 20h30
CINÉMA
Espace culturel Jean Moulin

Dimanche 12 avril I de 8h à 12h
CHASSE AUX ŒUFS
Comité des fêtes
Bois du Paradis

Lundi 13 avril
THÉ DANSANT
Comité des fêtes
Espace culturel Jean Moulin

Mercredi 15 avril ou samedi 18 avril
FESTIVAL VAGABONDAGES
Médiathèque
Salle de réunion de l'Espace culturel Jean Moulin

Les 25 et 26 avril, 2 et 3 mai, 9 et 10 mai, 16 et 17 mai, 23 et 24 mai, 30 et 31 mai
CHAMPIONNAT ADULTE ÉTÉ
CASL Tennis
Gymnase Perrières ; Gymnase Marie Curie

MAI

Vendredi 8 mai
CÉRÉMONIE OFFICIELLE : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Saint-Laurent
10h00 rassemblement au cimetière Nouan
10h45 office religieux
11h20 rassemblement dans la cour de l'école de musique

Lundi 11 mai I 20h30
CINÉMA
Espace culturel Jean Moulin

Vendredi 15 mai I 20h
CONCERT DES CHŒURS « AU CHŒUR DES MUSIQUES DE FILM »
École de musique du Grand Chambord
Espace culturel Jean Moulin

Vendredi 22 mai
LOTO
Amicale des seniors
Espace culturel Jean Moulin

Samedi 23 mai
CONCERT FESTILISIME
Vivre Saint Laurent Nouan
Espace culturel Jean Moulin

Dimanche 24 mai
FÊTE DE NOUAN
Comité des fêtes
Bord de Loire à Nouan

Dimanche 31 mai
COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES
CASL Natation

INFO MAIRIE

Toute l'info pratique municipale

La Mairie et son annexe de Nouan

Mairie

lundi : 8 h 30-12 h 30 / 15 h 00-17 h 30
mardi : 8 h 30-12 h 30 / 15 h 00-17 h 30
mercredi : 8 h 30-12 h 30 / 15 h 00-17 h 30
jeudi : 8 h 30-12 h 30 / 15 h 00-18 h 30
vendredi : 8 h 30-12 h 30 / 15 h 00-16 h 30

1 place de la Mairie
41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 81 45 60
02 54 87 29 92
@ mairie@stlaurentnouan.fr

Annexe de Nouan

jeudi : 8 h 30-12 h 30
Permanence d'un élu tous les matins de 10 h 30 à 12 h

02 54 87 51 55

Numéros utiles

15 SAMU
17 POLICE
18 POMPIERS

Marché

Les vendredis matins de 9 h à 12 h, place du Soleil d'Or

Transport

Navette gratuite

Les mardi après-midi et vendredi matin, (horaires sur le site internet ou en mairie) dans la limite des places disponibles. Réservations au 06 83 07 90 55.

Lignes régulières

Retrouvez les lignes du Loir-et-Cher et du Loiret sur www.remi-centrevaldeloire.fr

Travaux, bricolage & jardinage

> les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ;
> les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
> les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

Déchèterie

Horaires d'ouverture d'hiver *(du 01/11 au 31/03)*

Lundi, mercredi et vendredi : de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Horaires d'ouverture d'été *(du 01/04 au 31/10)*

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 14 h à 17 h 30
Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jours des encombrants

Le 1er lundi de chaque mois
> Inscrivez-vous au préalable en mairie

Jours de collecte

Ordures ménagères
Mercredi matin
> poubelles vertes

Emballages recyclables
Mardi matin (semaines impaires)
> poubelles jaunes

Janvier 2020

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2020

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

Mars 2020

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2020

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur le site internet de la ville

Les illuminations de Noël